

DEPARTEMENT SEINE MARITIME
CANTON Canteleu
COMMUNE CANTELEU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DÉCISION DU MAIRE N° DEC-0125/26
PRISE EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Direction de l'Animation de la Ville - Service des sports -

Nous, Tom DELAHAYE,
Maire de la commune de CANTELEU

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- la délibération DE-39/26 du 11 avril 2026 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé, et notamment l'alinéa n° 5 relatif à la conclusion et à la révision du louage de choses, pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT QUE :

- La demande de structures de mise à disposition d'équipements municipaux pour la pratique de leurs activités,

DECIDE :

ARTICLE 1er : La Ville de Canteleu, propriétaire, modifie sa mise à disposition des utilisateurs suivants pour la saison 2026-2027 les équipements municipaux :

ABC BADMINTON	Représenté par Monsieur Alain TURQUETIL Président , dont le siège social est situé à CANTELEU (76380), 5 Allée des Charmes	<u>Le gymnase Loubens:</u> ➤ Le créneau du lundi de 19h à 21h30 est modifié de 19h30 à 22h ➤ Le créneau du jeudi de 19h à 21h30 est annulé et remplacé par le créneau du mercredi de 19h30 à 22h
ARTS ET SPORTS CANTILIENS	Représenté par Madame régine HEBERT, Présidente, dont le siège social est situé à CANTELEU (76380), 13 Côte Guy de Maupassant	<u>Ajout des créneaux en plus des créneaux habituels sur le gymnase Loubens :</u> ➤ Le lundi de 17h à 19h ➤ Le jeudi de 17h à 21h30 ➤ Le vendredi de 17h à 19h
AS HUANG DI	Représenté par Monsieur Benoît BURET, Président, dont le siège social est situé à SOTTEVILLE LES ROUEN (76300),	<u>Le gymnase Hess :</u> ➤ Le créneau du lundi de 19h30 à 21h est prolongé jusqu'à 21h30 ➤ Le créneau du jeudi de 18h30 à 20h est annulé

	31 Place de l'Hôtel de Ville	
AS LYCEE HOTELIER GEORGES BAPTISTE	Représenté par Madame Marie-Françoise GUGUIN, Provisseure, dont le siège social est situé à CANTELEU (76380) 41 Route de Duclair	<u>Le gymnase Hess :</u> ➤ Le créneau du jeudi de 17h30 à 18h30 est déplacé à la salle polyvalente du Centre Sportif Alain Calmat de 17h à 18h45
CAC BASKET	Représenté par Monsieur Samuel COLLOT , Président, dont le siège social est situé à CANTELEU (76380) 27 rue du 14 juillet	<u>Le Centre sportif Alain Calmat :</u> ➤ Le créneau du jeudi de 18h à 21h30 est modifié de 18h45 à 21h45
CANTELEU FOOTBALL CLUB	Représenté par Madame Christina MARTEL, Présidente, dont le siège social est situé à CANTELEU (76380) Stade Albert Dupré, Avenue de Buchholz	<u>Ajout d'un créneau en plus des créneaux habituels sur le stade des Primevères :</u> ➤ Le vendredi de 19h à 21h30 (+ conteneurs des stades Albert Dupré et des Primevères).
TENNIS CLUB CANTELEU	Représenté par Monsieur Sylvain LEFRANÇOIS, Président, dont le siège social est situé à CANTELEU (76380), Centre Sportif Alain Calmat, Avenue de Buchholz	<u>La Maison de la Musique et de la Danse :</u> ➤ Ajout d'un créneau de Pilates le mardi de 10h30 à 11h30 ➤ Le cours de Zumba du mardi de 20h45 à 21h45 est avancé de 20h30 à 21h30 ➤ Le cours de Pilates du jeudi de 9h30 à 11h30 est modifié de 10h30 à 11h30 ➤ Annulation des créneaux des gymnases Loubens et Maupassant
MAROMME CANTELEU VOLLEY 76	Représenté par Monsieur Johann MONNIER, Président, dont le siège social est situé à MAROMME (76150) Stade Vauquelin, Rue Ernest Danet	<u>Le gymnase Loubens:</u> ➤ Le créneau du jeudi de 17h15 à 19h00 est supprimé <u>Le gymnase Hess:</u> ➤ Le créneau du jeudi de 20h à 22h est modifié de 18h à 22h ➤ Le créneau du mercredi de 16h30 à 22h est modifié de 15h45 à 22h <u>Le Centre Sportif Alain Calmat:</u>

		➤ Le créneau du vendredi de 18h à 21h30 est modifié de 17h30 à 21h30
MONTIGNY RUNNING CLUB	Représenté par Monsieur Laurent LEBOURG, Président, dont le siège social est situé à MONTIGNY (76380), Maison des associations, 23 rue des Champs	La Piste d'athlétisme du Stade Dupré : ➤ Le créneau du jeudi de 18h à 20h est déplacé au lundi de 18h à 20h
RING OLYMPIQUE CANTILIEN	Représenté par Monsieur Sofiane SLAMA, Président, dont le siège social est situé à CANTELEU (76380) 22 Rue Joseph Delattre	La salle de boxe Bougeard: ➤ Le créneau du mercredi de 17h45 est modifié de 17h à 21h30

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au recueil des actes administratifs de la Mairie et transmise au représentant de l'Etat dans le département. Il en sera rendu compte en communication au Conseil Municipal de Canteleu lors de sa plus proche réunion obligatoire.

ARTICLE 3 : M. Le Directeur Général des Services est chargé en ce qui le concerne d'assurer l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Selon les dispositions prévues aux articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sa notification :

- d'un recours gracieux motivé auprès du Maire,
- d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN.

L'application Télérecours est accessible par le site www.telerecours.fr.

FAIT A CANTELEU, le 03 août 2026

Le Maire

Pour le Maire,
le Premier Adjoint,

François SEVILLA

Tom DELAHAYE

Loi du 2 mars 1982

ACTE EXECUTOIRE

Exécutoire le : 03/08/2026

Affichage le : 03/08/2026

Notification le : 03/08/2026

Préfecture le : 03/08/2026

ID DEMAT : 076-217601574-20260803-
Imc1H13823H1-AR